



HAL
open science

Retour au terrain! Nouvelles pratiques en observation de paysage pour une médiation paysagère entre recherche et action

Bernard Davasse, Dominique Henry, Jean-François Rodriguez.

► To cite this version:

Bernard Davasse, Dominique Henry, Jean-François Rodriguez.. Retour au terrain! Nouvelles pratiques en observation de paysage pour une médiation paysagère entre recherche et action. *Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 2017, 15, 10.4000/paysage.6462 . hal-01455464v1

HAL Id: hal-01455464

<https://hal.science/hal-01455464v1>

Submitted on 3 Feb 2017 (v1), last revised 6 Feb 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Retour au terrain ! Nouvelles pratiques en observation de paysage pour une médiation paysagère entre recherche et action

Bernard Davasse¹
Dominique Henry²
Jean-François Rodriguez³

Résumé

L'observation paysagère s'est fortement renouvelée ces dernières années. Tenant compte des critiques formulées à l'encontre de la « vue raisonnée » des géographes vidaliens, elle est devenue aujourd'hui un moyen heuristique pour comprendre un environnement considéré comme un complexe socioécologique territorialisé et pour penser l'action en ce domaine. Il est proposé dans cette contribution de s'intéresser à ce renouveau de l'observation paysagère et aux pratiques associées sur la base d'expériences conduites par les auteurs dans divers contextes culturels, sociaux et territoriaux (vallée de la Garonne, montagnes du Sud de l'Europe, montagne himalayenne, île de La Réunion) avec des visées différentes (travaux de recherche, pédagogiques ou de recherche/action). Ces expériences accordent une large place à une démarche inductive. Le paysage y a été clairement posé comme étant une *surface indiciaire*, dont le décryptage méthodique est à la base de toute problématisation et de toute intervention. Telle que la conçoivent les auteurs, l'observation/interprétation de paysage relève d'une *construction collective*, intégrant les savoirs, les savoir-faire, les représentations et les pratiques de tous les acteurs concernés qu'ils soient chercheurs, élus, socioprofessionnels ou habitants. Elle se fonde sur l'hypothèse que peut exister un *observateur-acteur réflexif*, capable de penser et de concevoir ses actions en toute connaissance des effets qu'elles occasionnent sur les processus territoriaux et environnementaux. L'enjeu est de créer les conditions d'une *médiation paysagère* permettant d'agir dans un monde complexe et incertain et de mener une réflexion innovante sur le développement durable des territoires.

Mots clés : Observation, paysage, environnement, action territoriale, médiation paysagère, terrain, acteur, interdisciplinarité

¹ Géographe et historien de l'environnement, Bernard Davasse est professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et directeur-adjoint de l'UMR 5319 Passages. Ses recherches s'intéressent à un environnement, considéré comme un complexe socio-écologie inscrit dans la durée, et à l'action en ce domaine, pour l'analyse duquel il mobilise un paysage situé entre matérialités géographiques et représentations socio-culturelles. bernard.davasse@bordeaux.archi.fr

² Paysagiste et docteur en géographie, Dominique Henry est maître assistant associé à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et chercheur à l'UMR 5319 Passages. Ses recherches portent sur les paysages ruraux et les pratiques agricoles. dominique.henry@bordeaux.archi.fr

³ Architecte et géographe, Jean-François Rodriguez, est maître assistant à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux de Bordeaux et chercheur à l'UMR 5319 Passages. Ses recherches s'intéressent aux processus de patrimonialisation des paysages montagnards en lien avec leur « mise en tourisme ». jf.rodriguez@bordeaux.archi.fr

Restée pendant presque tout le XXe siècle l'exclusivité des seuls géographes, l'observation paysagère a été à partir des années 1970 fortement remise en cause sous l'effet de violentes critiques issues des tenants d'une géographie moins descriptive et plus spatiale. Il est vrai que les géographes de l'époque s'intéressaient surtout à un paysage centré sur le « socle » physique et le tenaient comme immuable à l'échelle humaine (Robic, 1992 ; Briffaud, 2013). Ils se considéraient en outre comme les seuls à détenir les clés de la « vue raisonnée » s'octroyant dans la lignée du positivisme ambiant une position d'observateur extérieur objectif (Robic, 1996). Il convient aujourd'hui de dépasser ces postures et de regarder l'observation paysagère comme une source indispensable pour comprendre un environnement considéré comme un complexe socioécologique territorialisé et pour penser l'action en ce domaine, tout en notant d'emblée qu'elle n'en donne pas toutes les clefs de compréhension, ni toutes les réponses possibles. Certains processus ne sont pas visibles ni perceptibles directement par l'observateur. En outre, ce dernier porte un regard singulier, ne constituant qu'un point de vue parmi d'autres sur le complexe socioécologique observé. Ce retour à l'observation directe sur le terrain est d'ailleurs un phénomène qui concerne aujourd'hui l'ensemble des sciences humaines et sociales (Piponnier, 2012).

Il est proposé dans cette contribution de s'intéresser à ce renouveau de l'observation paysagère et aux nouvelles pratiques en ce domaine sur la base d'expériences conduites par les auteurs. Ces expériences ont été mises en œuvre ces dernières années dans divers contextes culturels, sociaux et territoriaux (vallée de la Garonne, montagnes du Sud de l'Europe, vallée de la Garonne, montagne himalayenne, île de La Réunion) avec des visées différentes (travaux de recherche, pédagogiques ou de recherche/action)⁴. L'observation sur le terrain a permis de repérer les grands traits d'une situation paysagère et d'en déduire un ensemble de questions et d'hypothèses orientant les investigations ultérieures avec pour objectif de remonter aux processus biophysiques et aux pratiques sociales qui l'ont fait naître et évoluer. On s'est attaché ainsi à poser clairement le paysage comme une *surface indiciaire*, dont le décryptage méthodique est à la base de toute problématisation et de toute intervention. Dans ce contexte, les représentations graphiques permettent de synthétiser les informations et de montrer comment le visible se raccorde à ses déterminants naturels et sociaux. Elles sont considérées comme une prise de notes lors des observations sur le terrain. Elles sont également susceptibles de constituer des supports autour desquels peuvent s'organiser les échanges entre les chercheurs, entre les chercheurs et les acteurs/habitants ou entre les enseignants et les étudiants (Michelin, 2005 ; Briffaud, 2011 ; Henry, 2012 ; Davasse, 2014).

⁴ Ces expériences ont été notamment conduites dans le cadre des projets de recherche ou de recherche-action suivants : « Paysages, représentations socio-culturelles et actions paysagères en vallée de Garonne. Contribution par la recherche paysagère aux politiques menées dans le cadre du Plan Garonne » (2011-2013), projet coordonné par B. Davasse et financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds national de développement territorial (FNADT) et la DREAL Midi-Pyrénées ; « Ressources paysagères et ressources énergétiques dans les montagnes sud-européennes. Histoire, comparaison, expérimentation » (2012-2014), projet coordonné par S. Briffaud et financé par le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et l'Atelier international du Grand Paris ; « Pressions sur les ressources en eau et en sol dans l'Himalaya népalais » (2014-2017), projet coordonné par I. Sacareau et financé par l'ANR Sociétés, Changements climatiques et environnementaux ; « Les savanes du littoral sous le vent à La Réunion. Histoires et dynamiques, perceptions et pratiques, gestion et médiation » (2015-2017), projet coordonné par S. Briffaud et financé par le Conservatoire du littoral et le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Avant de présenter et de développer cette hypothèse de travail, nous voudrions au préalable nous arrêter un temps sur ce que nous considérons comme un moment fort de l'émergence de l'observation paysagère. Il s'agit du début du XXe siècle, moment où Vidal de la Blache s'approprie « la lecture du paysage » et en fait la démarche centrale d'une géographie renouvelée. Bien que trop souvent dévoyée par ses épigones, cette démarche n'en a pas moins fourni des matériaux en partie (re)mobilisables à l'heure actuelle, à condition de repenser complètement les relations formes-processus et de les inscrire dans la durée. Dans un deuxième temps seront exposés les grands principes d'une observation/interprétation renouvelée tels que nous avons pu les mettre en place progressivement et au prix de réajustements permanents dans le cadre de différentes expériences relevant de travaux de recherche/action et d'activités pédagogiques menées à l'occasion de ces recherches ou en relation avec elles. Les troisième et quatrième temps présenteront la photocomparaison et l'enquête sociale, principaux « instruments » d'une interprétation adaptée ici à la finalité d'une recherche qui vise à faire du paysage un outil pour fonder l'action. Quant au cinquième temps, il montrera comment on peut s'appuyer sur le paysage pour rendre « discutables » les liens noués localement entre les sociétés et leur environnement et, sur cette base, comment mettre en œuvre une démarche impliquant la recherche dans l'action concernant les questions de l'environnement, de la durabilité et de la participation démocratique. Un dernier temps sera consacré à une réflexion sur l'observation dans le domaine du paysage et de l'environnement et sur les manières de faire d'un observatoire en ces domaines une des formes possibles de médiation paysagère. Trois encadrés jalonnent ce développement. Y est rassemblée une partie des matériaux qui a permis à la réflexion de se construire et de progresser. La démarche mise en œuvre pour aboutir aux résultats présentés ici est donc largement inductive.

De la « vue raisonnée » à l'observation/interprétation de paysage

De fait, il s'agit de redonner toute sa place à la « lecture de paysage » sur le terrain, tout en prenant acte de la crise de « la vue raisonnée » de l'école vidalienne à partir des années 1930 (Robic, 1996 ; Briffaud, 2013) et des diverses remises en cause qui ont vu le jour dans les années 1970 en matière d'observation directe sur le terrain (Lacoste, 1976). Les critiques ont notamment porté sur la position d'observateur objectif « extérieur » que s'octroyaient alors les géographes dans la lignée du positivisme ambiant (Calbérac, 2010). Et il est vrai que l'objet paysage est resté longtemps l'apanage de spécialistes qui seuls détenaient les clés de la lecture de paysage (Robic, 1992). La primauté accordée à la description du paysage en géographie n'était pas sans poser problème du fait de la position dominante que le géographe s'accordait à l'époque. Du fait aussi qu'il considérait le paysage comme offrant la possibilité d'englober l'ensemble de son objet d'étude (Bertrand, 1984 ; Roncayolo, 1986). Ce paysage-là est surtout resté trop longtemps centré sur le « socle » physique, considéré comme immuable à l'échelle humaine. Ce n'est sans doute pas par hasard que le paysage nouveau, global et mobile, qui émerge à la fin des années 1960, ait été remis à l'ordre du jour par la biogéographie, branche de la géographie physique qui s'intéresse à la composante végétale bien plus réactive aux changements environnementaux (Bertrand, 1984 ; Lizet et Ravigan, 1987). Malgré tout, les géographes vidaliens ont rassemblé tout un fonds de matériaux irremplaçables, datés et largement mobilisables à l'heure actuelle dans le cadre d'une géographie de l'environnement renouvelée. Ils permettent de saisir des instantanés paysagers à l'échelle régionale à un moment-clé, juste avant que les paysages français ne commencent à

être bouleversés par la modernisation industrielle et la révolution « urbaine » de la seconde moitié du XXe siècle.

Il convient aujourd'hui d'intégrer ces critiques, pour les dépasser, car l'observation directe paraît être une source indispensable pour une nouvelle géographie de l'environnement, située au sein d'une géographie considérée à la fois comme science d'un espace socialisé et comme celle d'une société spatialisée (Calbérac, 2010 ; Retaillé, 2010). Le paysage en tant qu'apparence observable d'un système spatial territorialisé, susceptible d'être examiné comme un environnement inscrit dans une trajectoire temporelle, est tout particulièrement concerné (Davasse, 2014). À noter qu'il est possible dans cette pratique de mobiliser tous ses sens et non pas seulement le regard. Les travaux sur les paysages sonores montrent tout l'intérêt de mobiliser cette approche (Schafer, 1981 ; Woloszyn, 2012). Mais même en la pratiquant au mieux, l'observation qu'elle soit visuelle ou sonore ne donne pas toutes les clefs de compréhension : certains processus ne sont pas visibles ni perceptibles. En outre, elle ne constitue qu'un point de vue parmi d'autres sur les situations observées. Elle doit donc faire l'objet d'un protocole rigoureux pour devenir réellement opérationnelle.

Enfin, la géographie vidalienne a privilégié la vision oblique fournie depuis un point haut. Cette position dominante au sens propre se double, on l'a vu, d'un positionnement symbolique : « de même que le regard du géographe domine son environnement, de même le géographe domine les populations qu'il étudie » (Calbérac, 2010). Notre propre expérience constitue un changement radical de ce point de vue-là. Il est possible et utile de faire une observation de paysage depuis un lieu dominé, où le regard ne porte pas au loin, en vue « restreinte », ou de partir d'un point de détail pour remonter ensuite vers une compréhension plus globale.

Les géographes ne sont pas les seuls à avoir exploré les potentialités d'une observation visuelle sur le terrain. Dans le champ de l'agronomie, Jean-Pierre Deffontaines est sans doute celui qui a poussé le plus loin la réflexion sur le paysage comme un « moyen de connaissance de l'activité agricole » (Deffontaines, 1996). Cette activité agricole est pour l'agronome considérée au sens large de l'ensemble des pratiques sociospatiales mises en œuvre par les agriculteurs. Très informé des développements de la géographie vidalienne⁵ et s'appuyant sur le fait qu'à travers le profil culturel l'observation visuelle acquiert dans les années 1960 un statut scientifique en agronomie, il n'aura de cesse de développer une démarche dans laquelle il utilise le paysage comme un moyen d'appréhender les relations complexes qui s'établissent entre cette activité et l'espace dans lequel elle se déroule⁶. C'est une structure matérielle qui porte l'empreinte des pratiques agricoles. Dans un premier temps, Jean-Pierre Deffontaines met l'accent sur la dimension matérielle du paysage et sur les structures spatiales plus que sur les dynamiques. Sa démarche s'attache notamment à repérer des unités physiologiques hiérarchisées (du « coin » au terroir) présentant à l'observateur des traits particuliers en lien avec l'activité agricole (Deffontaines, 1985 ; 1996). Il n'aborde la dimension symbolique des

⁵ Jean-Pierre Deffontaines est le fils de Pierre Deffontaines, géographe français qui a effectué une thèse sous la direction d'Albert Demangeon, un des disciples de Vidal de la Blache (« Les hommes et leurs travaux dans les pays de la Moyenne Garonne, Agenais et Bas-Quercy », Lille, 1932).

⁶ Voir sur ce sujet le long entretien qu'a accordé Jean-Pierre Deffontaines à Denis Poupardin en 1995 dans les archives orales de l'Inra - Archorales-Inra, cassettes DAT 27-1 et 27-2, URL : <http://www7.inra.fr/archorales/t10-11DeffontainesJP.pdf>

paysages que dans un second temps. Le paysage deviendra alors un objet d'impression de la part de l'observateur. Assumant sa subjectivité d'observateur, Deffontaines considère que l'impression première devant un paysage possède une valeur heuristique. Il souligne également l'intérêt d'une observation à plusieurs : avec le croisement des regards, le paysage devient un support de dialogue dans une démarche de projet de territoire (Deffontaines et Caron, 2007).

Emboîtant le pas à ce précurseur, le géographe agronome Yves Michelin a poussé plus loin encore cette idée du croisement des regards et de la nécessité de devoir faire émerger les représentations paysagères pour mettre en œuvre un projet concerté de territoire en milieu rural (Michelin, 2005 ; 2008). Pour lui, ce projet ne peut exister qu'à condition de mettre à plat les différents points de vue portés sur les éléments paysagers et de faire en sorte qu'ils se concilient à travers une interprétation des situations actuelles et, surtout, à partir de l'élaboration de scénarios pour le futur. Il s'est ainsi attaché à mettre en œuvre une démarche décomposant le paysage en plusieurs « couches » et mobilisant, pour cela, différents supports graphiques (photographies, blocs-diagrammes, cartes) autour desquels s'organisent les échanges. L'exercice est conduit par un animateur extérieur au jeu des acteurs locaux, censé favoriser l'expression des différents points de vue. L'objectif final est de permettre aux représentations de se révéler et au projet de s'incarner (Michelin, Joliveau, 2005). Le risque de cette confrontation de regards sous la conduite d'un médiateur est, comme l'a noté Serge Briffaud, d'enfermer chacun dans un rôle et de perdre de vue la dimension transversale du paysage (Briffaud, 2013). La démarche devrait au contraire consister à faire du paysage un outil pour penser globalement dans la double dimension du social et de l'écologique et à produire, sur ces bases, des visions renouvelées de la relation de la société locale à son environnement. De fait, il s'agit plus d'articuler les savoirs scientifiques avec les savoirs et les savoir-faire des acteurs et des habitants dans le cadre d'un apprentissage collectif que de recueillir des représentations sociales et d'essayer de les concilier. De notre point de vue, le terrain pourrait être un lieu privilégié de rencontre et de coconstruction des savoirs entre les différents protagonistes du projet en cours d'élaboration.

Outre-Atlantique quelqu'un comme John Brinckerhoff Jackson, qui est aujourd'hui une référence particulièrement utilisée dans la sphère des chercheurs et des praticiens français travaillant dans le domaine du paysage et du projet de paysage, a également, tout au moins au début de ses recherches, mobilisé les ressources conceptuelles et méthodologiques de la géographie vidalienne (Besse, 2000 ; 2003). Dès la fin des années 1950, Jackson s'est formé à la lecture et à l'interprétation des paysages en lisant les écrits des géographes français, notamment Pierre Deffontaines, Albert Demangeon et Jean Brunhes (Besse, 2016). Fort de cet héritage, il s'est appuyé sur des expériences de terrain pour se forger un regard sur les paysages et pour élaborer une réflexion innovante en ce domaine. Le paysage, selon Jackson, est considéré comme l'expression des formes d'action des sociétés sur leur environnement. De fait, très tôt, il s'intéresse à un paysage qui est à la fois celui que l'on peut observer et celui qui constitue l'environnement quotidien des populations (Jackson, 1984). Très tôt également, il inscrit ce paysage « vernaculaire » dans le temps et la durée, montrant sa mobilité sous l'effet des actions des habitants en réponse aux besoins et aux désirs du moment (Ingold, 2000). Dans la perspective qui est la nôtre, ces idées sont primordiales. Elles permettent d'examiner le paysage comme surface que l'on peut observer, déchiffrer et

interpréter et comme voie d'accès aux savoirs et aux savoir-faire relevant des modes d'habiter, de pratiquer et de se représenter un territoire et ses environnements.

Les principes de l'observation/interprétation de paysage : le paysage comme surface indiciaire (Ginzburg, 1989)

L'observation/identification de paysage sur le terrain constitue, pour nous, un préalable. On retrouve là toutes les vertus du paysage et de la démarche paysagère dans ce qu'elle suppose comme travail de terrain. L'observation directe *in situ* permet de mettre en évidence des relations (entre formes et pratiques sociales, entre formes et processus biophysiques, etc.), de saisir des différences (entre unité physiionomique hiérarchisée, entre situation paysagère, etc.) et de faire émerger des problématiques. Il s'agit ensuite d'appréhender les formes visibles comme le produit évolutif de déterminants physiques et sociaux, dont la recherche et la caractérisation constituent le fondement de notre approche raisonnée du paysage. Ainsi, tout élément ou groupe d'éléments paysagers perceptibles offrent-ils la possibilité de remonter aux processus biophysiques et aux pratiques sociales qui les ont fait naître et évoluer. Il s'agit pour ce faire de rechercher et d'identifier des *indices* sur les dynamiques en cours (modification des formes paysagères en lien avec des changements dans les pratiques sociales ou des processus biophysiques) et les héritages des dynamiques passées. Cette observation/identification permet d'orienter les recherches ultérieures qui doivent mettre en évidence les processus à l'origine des formes observées (Lizet et Ravignan, 1987).

Nous employons sciemment le terme d'indice et non celui de signe. Roger Brunet a bien montré que le paysage n'est pas un système de signes, toutes les formes du paysage n'étant pas intentionnelles (Brunet, 1974). On ne peut pas pour autant réserver l'intentionnalité à la seule création de paysages à des fins esthétiques ou symboliques comme il le fait. En France, l'action sur les paysages est, depuis la loi Paysage de 1993, devenue intentionnelle, à l'échelle de territoire étendu, et plus seulement à l'échelle de jardin ou de parc. De même, l'intentionnalité dans le domaine du paysage est aujourd'hui reconnue à des individus ou à des groupes sociaux dans le cadre de leurs expériences quotidiennes (Bigando, 2006) ou en relation avec leurs pratiques productives. Pour ce qui est de ces dernières, il est possible de se référer au travail réalisé par l'un d'entre nous sur la relation au paysage des éleveurs pyrénéens et dont les résultats font à l'évidence état d'une sensibilité paysagère de leur part (Henry, 2012). Cette sensibilité paysagère se mesure à leur fort investissement dans des pratiques d'entretien de l'espace pastoral qui dépasse largement un simple objectif de production et le seul cadre de leur exploitation agricole.

L'observation/interprétation de paysage consiste à repérer un ensemble d'indices et à dégager des hypothèses relatives à l'explication des différentes situations paysagères appréhendées, à leurs évolutions historiques, à leurs dynamiques actuelles et à leurs devenir possibles. Rassembler ces indices et formuler ces hypothèses permet d'orienter le travail d'investigation qu'il reste à faire pour valider les interprétations. Pour cela, il faut passer de l'observation sur le terrain à l'enquête, c'est-à-dire à la recherche des informations que le paysage lui-même ne donne pas directement (Brunet, 1974 ; d'Angio, 1997). Ces informations sont indispensables dans la mesure où elles seules permettent de réellement décrypter les processus à l'origine des formes qui ont été repérées sur le terrain. Pour parvenir à cet approfondissement, on doit mettre en place un questionnement qui conduit à l'énoncé d'une problématique fortement référée à la finalité du projet pour lequel on réalise cette observation de paysage. La démarche

consiste enfin à croiser les méthodes d'investigation et les sources d'information. C'est cette confrontation entre les *formes inscrites* dans le paysage et les *processus qui n'y sont pas inscrits* qui est source de compréhension et qui débouche sur des informations directement utilisables pour l'action. Le paysage est dès lors un moyen de *mise en relation* mobilisant des indicateurs, des échelles et des unités d'organisation différents. Dans ce contexte, photographies et représentations graphiques permettent de synthétiser les informations. On peut les considérer comme une prise de notes lors des observations sur le terrain.

Encadré 1. Les hautes vallées du Solu-Khumbu (massif de l'Everest, Népal) : le rôle donné au terrain et à l'observation paysagère dans une recherche interdisciplinaire

Contexte : recherche interdisciplinaire intitulée « Pressions sur les ressources en eau et en sol dans l'Himalaya népalais » (2014-2017), projet coordonné par I. Sacreau et financé par l'ANR Sociétés, Changements climatiques et environnementaux.

Situation paysagère : Chemin traversant Surké (2 350 m), un terroir sur les rives de la Surké Khola (affluent de la Dudh Kosi) et le versant de Poyan (2 750 m).

Démarche et modalités d'observation paysagère : Au sein des contreforts népalais du massif de l'Everest, les paysages, grandioses, imposent leur démesure : la vallée de la Dudh Kosi est longue, profonde, fortement compartimentée et encadrée par de longs versants habités et exploités jusqu'à plus de 4 800 m d'altitude. Ici, les possibilités de larges vues panoramiques permettant d'embrasser d'un même regard l'assemblage paysager du terrain de recherche, cher à l'observateur classique, restent réduites, partielles. En définitive peu opérantes. L'échelle, écrasante, est certes en cause, mais pas uniquement. L'objet de l'observation – les usages de l'eau par les populations locales – nécessitait de porter un regard attentif, précis, aux installations humaines dans la diversité des situations paysagères du Solu-Khumbu. En l'absence d'autres liaisons possibles – au-delà d'une certaine altitude – que les chemins, le mode opératoire premier de l'observation de terrain est, ici, la marche. Trois semaines durant, de village en village, de 1 800 m à 5 000 m d'altitude, ce mode de déplacement ordinaire en Himalaya a permis la mise bout à bout de séquences de vallée, la traversée des affluents et des vallons secondaires, l'accès aux hautes terrasses et aux terroirs d'altitude. La marche engage un mode d'observation spécifique du paysage, *in itinere*, allant du détail au global, ce au cours du séjour prolongé sur le terrain d'un groupe de chercheurs aux compétences diverses et à l'expérience variée des lieux. Pour certains d'entre nous, le Népal et le Solu-Khumbu constituent un terrain de recherche depuis plus de vingt ans, quand d'autres le découvraient. Le déplacement pédestre du groupe de recherche, forme d'un « trek scientifique », est alors l'occasion d'observations simultanées et croisées de lieux et de pratiques des chercheurs en présence.

L'observation en direct des paysages traversés prend ainsi appui sur un assemblage de matériaux de diverses natures et origines :

— l'observation individuelle ou en groupe *in situ*, chaque chercheur avec son regard « orienté et spécialisé » (histoire, géographie du tourisme, biogéographie, ethnogéographie, hydrologie, architecture, etc.) apporte des clés d'observation et d'interprétation au groupe. Des pistes de recherche et des hypothèses de terrain se dégagent pour préciser l'observation et l'enquête de terrain ;

— la remobilisation d'acquis de recherches antérieures (ANR Praprika, mémoires d'étudiants, travaux du CEH...) ;

— des discussions informelles avec les porteurs, les villageois croisés en chemin et des entretiens avec des acteurs précis (propriétaires de lodges, gestionnaires de microcentrales hydroélectriques, agent du Parc national de Sagarmatha, etc.) ;

— des clichés et des récits (peu nombreux) d'observateurs antérieurs dans lesquels nous mettions les pas.

À cet ensemble utile au déchiffrement et aux premières interprétations *in situ* des formes paysagères et des pratiques sociospatiales, s'ajoutent nos propres matériaux accumulés au fil de la marche, permettant la mise en perspective et la comparaison d'observations des situations paysagères identifiées et décrites au cours du transect.

Dans cette pratique de recherche exploratoire itinérante, un objet particulier se dégage comme terrain d'observation des paysages : le chemin. Le chemin prend alors un sens particulier. Il est un lieu et un moyen d'observation. Traversant les villages, les terroirs et les versants, le chemin est un lieu de la vie, de flux et d'échange, de rencontre et de discussions possibles, c'est l'espace à partir duquel s'agrège un ensemble de pratiques sociospatiales (habitants, porteurs, touristes, lodges, réseaux d'eau, symboles religieux). Le chemin est aussi un lieu d'observation par l'effet balcon qu'il propose (vues plongeantes, ou vue cadrée sur une partie de versant) et par immersion au cœur même des situations paysagères traversées. C'est le cas, ici représenté sur le chemin traversant Surké (2 350 m) et Poyan (2 750 m). C'est en quittant le chemin principal, à Surké, que nous avons mené nos observations, sur ce terroir occupant les versants de la Surké khola. Les cultures sont

installées dans le fond du vallon élargi, et en terrasse en contrebas du chemin où les habitations, commerces et lodges s'y regroupent. Tandis que certains des chercheurs présents observent l'organisation paysagère, la disposition des cultures (dont l'implantation de serres froides bâchées de plastique) et la prise d'eau sur la rivière, d'autres s'entretiennent avec le gérant de la microcentrale hydroélectrique qui alimente le quartier en électricité. À Poyan, c'est après avoir observé les détails de ce versant agricole fortement aménagé, que le chemin, en gagnant le versant opposé, nous a permis d'en comprendre et d'en saisir l'organisation générale « en auréoles » autour de l'axe de circulation. Entre les ramures des chênes et des magnolias, le dessin est l'outil le plus aisé pour rendre compte des observations, à savoir ici encore le rôle économique du chemin qui regroupe les habitations récentes, l'installation de serres en contrebas des plus importants lodges, l'étagement des cultures en terrasse – production de légumes au plus proche des lodges –, pommes de terre et céréales, avant de trouver une épaisse lisière pâturée de chênes émondés.



Dessins : Dominique Henry, 2014

Il s'agit donc de décrypter les grands traits d'une situation paysagère évolutive pour en déduire un ensemble de questions et d'hypothèses, coordonnées en une problématique, dont découleront les voies d'une investigation plus poussée. Il pourra s'agir d'un approfondissement de l'observation de terrain (relevés botaniques, pédologiques, etc.) ou d'investigations complémentaires (iconographie, recherche de données statistiques, cadastres, sources écrites, enquêtes, données paléoécologiques etc.). Ces investigations permettront de vérifier les hypothèses et d'étayer les interprétations. Élaborée dans un premier temps dans le contexte d'une histoire de l'environnement interdisciplinaire, la démarche a pour caractéristique de remonter le temps (méthode régressive) et de relever d'une approche interdisciplinaire reposant sur le croisement de différentes méthodes (Davasse, 2014). Dans un second temps, elle a été adaptée à la finalité d'une recherche qui vise à faire du paysage un outil pour fonder l'action dans le domaine de l'environnement. Cet horizon de recherche nécessite d'analyser les évolutions environnementales contemporaines, qui, paradoxalement, avaient été peu examinées jusqu'à présent et de prendre en compte les pratiques sociospatiales faisant évoluer les paysages, ainsi que les regards successifs qui sont portés sur eux et les attentes diverses dont ils font l'objet. Pour cela, deux méthodes sont prioritairement utilisées : la *photo-comparaison* ou l'analyse diachronique de séries photographiques remontant pour les plus anciennes à la seconde moitié du XIXe siècle et l'*enquête sociale* auprès des acteurs locaux et des habitants à partir d'entretiens semi-directifs. Ces méthodes ne sont pas neuves. Elles ont cependant demandé une adaptation à la démarche d'observation de paysage. Cette adaptation a donné lieu à plusieurs mises au point dans le cadre de différents projets de recherche ou de recherches doctorales ou postdoctorales. Nous n'en rappellerons ici que les principes essentiels.

La photocomparaison pour caractériser les évolutions paysagères contemporaines

La photocomparaison ou analyse de photographies répétées depuis le même point de vue situé au sol constitue un moyen de saisir les évolutions paysagères contemporaines, à condition de mettre en place une méthodologie rigoureuse. Après les travaux précurseurs de Jean-Paul Métaillié (Métaillié, 1986 ; 1997), la thèse de Juliette Carré apporte une contribution majeure du point de vue de la méthode, précisant les principes de la reconduction sur le terrain et l'adaptant à l'évaluation des actions conduites (Carré, 2010). Cette méthode repose sur la collecte de clichés anciens et leur reconduction à partir des mêmes points de vue. Quelle que soit la fréquence des (re)prises de vue, les clichés doivent faire l'objet d'une interprétation approfondie, tant en matière d'analyse que de mise en perspective des observations (Carré, 2010). Des dynamiques peuvent être masquées ou hors cadre. Il faut en effet dépasser les apparences et ne pas se contenter d'une simple exploitation illustrative de l'image pour obtenir des informations fiables. La reconduction doit être complétée par un important travail de terrain et par la réalisation d'autres clichés dans toute l'« épaisseur » du paysage photographié (Davasse *et al.*, 2012). Au niveau de chaque couple ou série photographique, l'observation comparée débute par l'analyse de l'état présent et s'attache à repérer les différences et les ressemblances. Le dessin et la cartographie permettent d'approfondir l'analyse. Ils rendent visibles (par codage graphique) les formes qui sur les clichés apparaissent, disparaissent ou, au contraire, se maintiennent. Il s'agit ensuite de croiser *systématiquement* les informations obtenues à partir de la comparaison de clichés et celles qu'apportent les autres sources documentaires disponibles.

Tout comme l'observation de paysage effectuée directement sur le terrain, l'outil photographique ne garantit pas, à lui seul, la fiabilité de l'observation. Un certain nombre d'informations n'apparaissent pas à l'observateur, soit parce qu'elles sont masquées, soit parce que le cliché ne permet pas d'y accéder. L'interprétation doit donc encore une fois être complétée par une recherche documentaire et archivistique (photos aériennes, ancien cadastre, cartes anciennes, statistiques, archives, etc.). De cette façon est créée une base de données diachronique permettant d'interpréter les changements paysagers observés. En profitant du regard « paysager » offert par la photographie au sol, il devient alors possible d'engager un débat avec les différents acteurs sur le devenir paysager de leur territoire, débat au cours duquel peuvent être abordés les initiatives, les projets et les aspirations dont ils sont porteurs.

Mettant en œuvre les mêmes méthodes de travail, Dominique Henry a, dans le cadre de ses recherches doctorales, porté son attention sur des pas de temps courts et très courts, en reconduisant des photos tous les ans, voire à plusieurs reprises dans la même année (Henry, 2012). Cette périodicité rapprochée lui permet de saisir les évolutions paysagères contemporaines en lien avec les pratiques pastorales et de se tenir au plus près du vécu des éleveurs avec lesquels il conduit des entretiens semi-directifs. Ces reconductions permettent également de compléter les observations de terrain effectuées sur chacune des situations paysagères étudiées. Cela lui demande de réaliser deux approches spécifiques :

- la première se développe à l'échelle de la vingtaine d'années tout au plus. Il s'agit de saisir les dynamiques qu'ont pu connaître les éleveurs en place, de les mettre en relation avec le projet que ces derniers portent au niveau de leur exploitation et avec les stratégies qu'ils mettent en œuvre dans le territoire collectif qu'ils exploitent. L'accès aux sources pose ici problème et le chercheur doit aller à la quête des rares clichés qui s'intéressent aux paysages et aux pratiques des éleveurs en cette fin de XXe siècle ;
- la seconde approche est menée à l'échelle annuelle. Elle s'intéresse aux changements saisonniers et à leurs variations interannuelles et intra-annuelles. L'objectif est de saisir les changements saisonniers des paysages, qu'ils soient liés à la phénologie des végétaux ou au cycle de la gestion, de la récolte ou de l'entretien. La sélection des points de vue appartient au chercheur qui oriente ces choix en fonction de la problématique de la recherche et de l'identification préalable d'indices paysagers qui lui semblent pertinents. Si certains clichés sont adossés à des séries photographiques existantes, la plupart sont pris depuis de nouveaux points de vue, soigneusement sélectionnés parce que considérés comme significatifs d'une dynamique ou d'une pratique particulières.

Une enquête sociale pour saisir les regards portés sur les paysages

L'enquête a pour objectif de cerner les pratiques sociales à l'origine des évolutions paysagères et de donner un aperçu des valeurs symboliques successives que les personnes enquêtées accordent à ces paysages. Il s'agit en particulier de prendre en compte les regards et les actions des acteurs et des habitants, de saisir leurs attentes et leurs aspirations en matière de paysage et de confronter le tout aux processus étudiés sur le terrain. L'entretien de type semi-directif constitue la pièce maîtresse de la démarche d'enquête. De façon classique, ces entretiens sont conduits sur la base d'un guide thématique. Comme son nom l'indique, ce guide permet essentiellement de préparer l'entretien dont il décline les lignes directrices et ne

constitue en aucun cas un questionnaire qu'il s'agirait de dérouler strictement. Les discours recueillis sont ensuite décryptés à l'aide d'une grille d'interprétation associée. Eu égard aux objectifs de l'enquête, nous avons différencié dans la plupart des recherches plusieurs groupes d'interlocuteurs, sans que cela constitue pour autant une catégorisation *a priori*. Outre qu'un élu est aussi un habitant, l'enquête fait apparaître des réseaux et des liens qui demeurent invisibles avec un fonctionnement par échantillon préalable. Ces liens sont pourtant souvent fondamentaux pour comprendre les accointances ou, au contraire, les conflits sources de controverses. Si ces groupes ont une utilité opératoire lors de la mise en œuvre de la phase d'enquête, ils doivent être transgressés lors de la phase d'interprétation (Sardan, 1995).

Sont considérés comme acteurs des personnes pourvues d'intentions et de capacité à agir sur les paysages et dont il s'agit de prendre en compte les représentations, les logiques et les conflits d'intérêt éventuels (élus, représentants des services de l'État et de collectivités, éleveurs, forestiers de l'Office national des forêts, etc.). L'objectif des entretiens avec les acteurs est d'identifier la responsabilité de chacun dans les actions menées ou envisagées : rôle déclaré (institutionnel et personnel), rôle joué (ce qu'il réalise effectivement sur le terrain), rôle espéré ou à jouer (ce qu'il aimerait pouvoir améliorer dans l'accomplissement de ces actions). Les entretiens avec-les habitants visent, quant à eux, à cerner leur sensibilité aux transformations paysagères. Chaque habitant acceptant de se prêter à l'enquête est questionné sur le regard qu'il porte sur les paysages de ses lieux de vie et est invité à parler des dynamiques paysagères. L'objectif est de comprendre la manière dont les habitants perçoivent le paysage qui constitue leur cadre de vie quotidien, de mesurer leur sensibilité aux évolutions paysagères et de recueillir leurs attentes.

Nous utilisons quasi systématiquement au cours de l'entretien des documents écrits ou iconographiques porteurs d'informations et de représentations graphiques (carte, photographie, rapport, article de presse, etc.). Ces documents remplissent deux fonctions. D'une part, ils constituent un support de discussion, facilitant la conduite de l'entretien et permettant la relance de la conversation. D'autre part, ils aident les interlocuteurs à se penser dans leur relation à un contexte ou à un paysage, d'autant plus facilement si ce document est une photographie (Bigando, 2013). L'un d'entre nous a depuis longtemps expérimenté le rôle que joue la carte IGN à 1/25 000 en situation de dialogue avec des acteurs institutionnels (Bernard Davasse). La carte permet de localiser les actions réalisées ou en cours et les projets envisagés, mais aussi au fil de l'entretien des expériences relevant du vécu personnel comme les lieux préférés de promenade ou de pratique de loisirs (chasse, randonnée, etc.).

Les documents peuvent avantageusement être remplacés par un déplacement sur le terrain, *dans* les paysages et en situation d'*action*. C'est dans cette situation que Dominique Henry a réalisé la plupart de ses entretiens avec les éleveurs pyrénéens, échangeant avec eux en les accompagnant sur les lieux de travail et au cours de leurs pratiques. « L'éleveur a l'impression de moins perdre son temps, ses paroles sont comme plus libres et plus profondes aussi ; comme si la parole se trouvait déliée par l'action » (Henry, 2012 p. 121).

Il est possible également d'aller plus loin en diversifiant les contextes dans lesquels se déroule l'enquête sociale *lato sensu*. Pour cela, on peut s'intéresser à des groupes constitués (association club du 3^e âge, club sportif, etc.) avec lesquels est organisée la discussion sur la base d'une rencontre organisée. On peut aussi solliciter des individus au hasard (groupe informel) à l'occasion d'un « trajet » sur un lieu où existent des pratiques sociospatiales en

lien avec la problématique explorée (promenade, pêche, pratique sportive, etc.). L'objectif est de multiplier les espaces de rencontre et de solliciter des gens qui ne viennent pas à des réunions organisées spécifiquement ou ne s'y expriment pas. Cette diversification nous semble être un enjeu méthodologique essentiel à l'heure actuelle. Il s'agit de dépasser l'échange « enquêteur/enquêté » ou celui en réunion publique pour s'inscrire dans une coconstruction à travers un échange équilibré et pour mettre en place un réel dispositif participatif.

Une surface d'échange d'expériences, de pratiques et de projets

L'observation/interprétation de paysage telle que nous venons de la définir présente en outre un intérêt très spécifique. Elle permet des échanges, entre chercheurs et acteurs/habitants ou entre chercheurs provenant d'horizons disciplinaires différents, autour d'un support tangible d'observation et, donc, la coconstruction d'une interprétation commune de ce que nous appelons des « situations paysagères ». Cette approche fait apparaître les représentations implicites particulières de chacun des participants qui varient selon sa discipline ou sa culture propres. Elle permet donc de porter un regard nouveau sur des situations appréhendées dans toute leur complexité et de dégager des solutions visant à maîtriser dans la durée le complexe socioécologique local. Ainsi, les formes paysagères, et les processus socioécologiques qui les sous-tendent, sont appelés à être un des outils de construction de l'échange. Considérée de cette façon, la pratique collective de l'observation/interprétation de paysage constitue un aspect fondamental d'une médiation paysagère qui intègre les savoirs et les expériences des acteurs et des habitants impliqués à un titre ou à un autre dans l'action territoriale⁷.

Cette connaissance des paysages et de leur évolution constitue l'un des fondements de la pratique du projet de paysage. Elle permet, en particulier, d'identifier les différents enjeux qui pèsent sur les paysages. Cela suppose de construire une sorte de *récit paysager* dont on peut attendre qu'il serve de fondement à de nouveaux rapports nature/société et qu'il offre la possibilité de concevoir une politique visant à un développement territorial durable (Briffaud et Davasse, 2012). Ce récit paysager doit alors être largement partagé. Il faut pour cela qu'il fasse l'objet d'une coconstruction avec les différents groupes d'acteurs et les habitants. Son écriture convoque des savoirs et des savoir-faire divers, ainsi que des valeurs symboliques de toutes sortes. Il doit être intégré dans des programmes d'action et des événements particuliers. Le paysage constitue de ce point de vue-là le support d'une *médiation*, c'est-à-dire un terrain de discussion et un espace de réflexion partageable, qui permet d'assumer toute la complexité environnementale et de mettre à portée de démocratie la question du projet en ce domaine (*ibid.*). L'exploration de la durée et des dynamiques permet ainsi de construire à l'échelle d'un territoire une représentation collective du devenir des paysages, qui favorise l'instauration de politiques adaptées.

⁷ On retrouve là, tout au moins pour partie, les géographes vidaliens. Ainsi, pour Emmanuel de Martonne qui créa en 1905 l'excursion interuniversitaire, le terrain était conçu comme une sorte de laboratoire commun, un forum de discussion pour échanger les points de vue (Robic, 1996).

Encadré 2. La vallée du rio Poqueira (Alpujarras, Sierra Nevada) : élaboration d'un scénario paysager sur le terrain

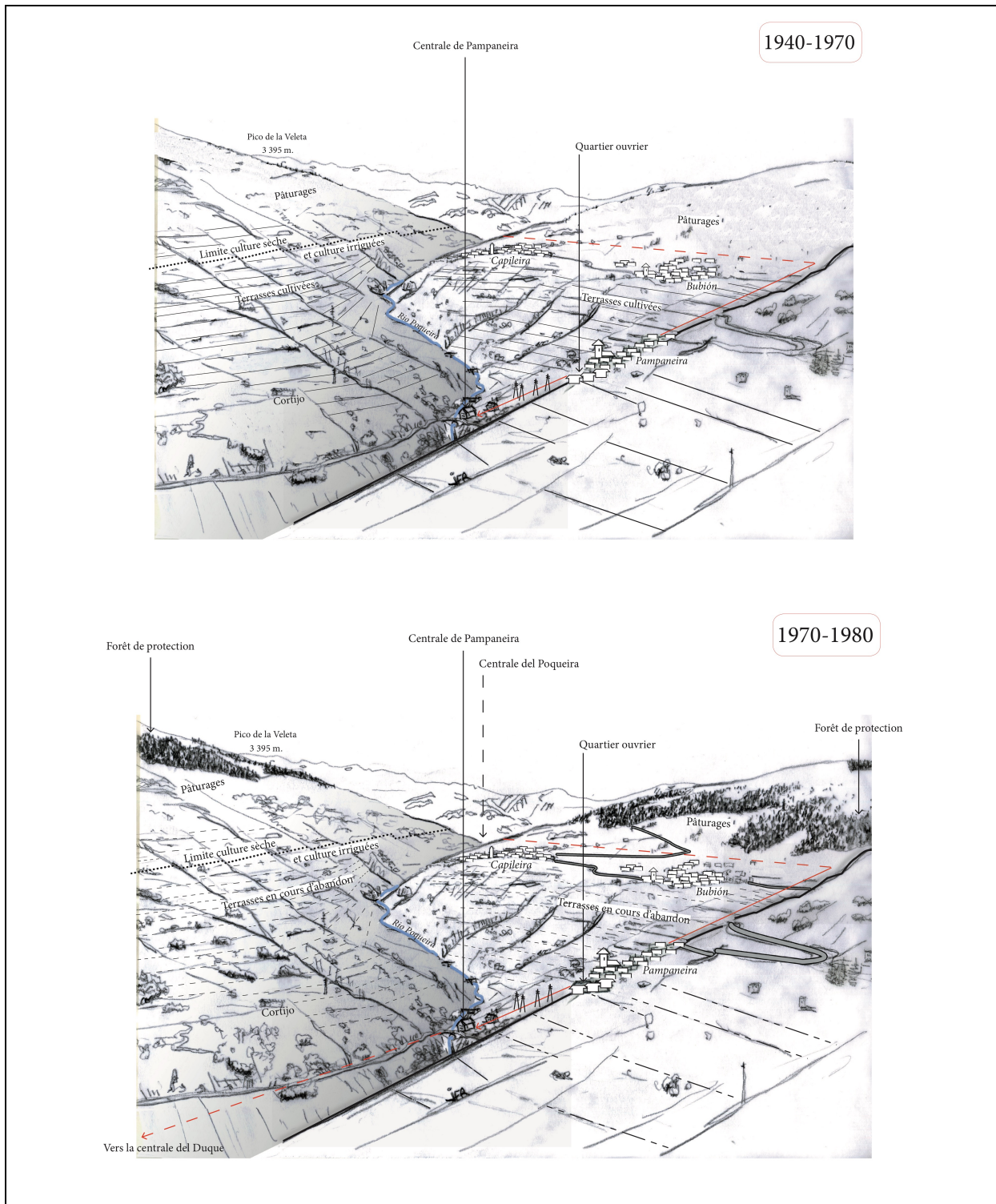
Contexte : recherche interdisciplinaire intitulée « Ressources paysagères et ressources énergétiques dans les montagnes sud-européennes. Histoire, comparaison, expérimentation » (2012-2014), projet coordonné par Serge Briffaud et financé par le ministère de la culture et de la communication, le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et l'Atelier international du Grand Paris.

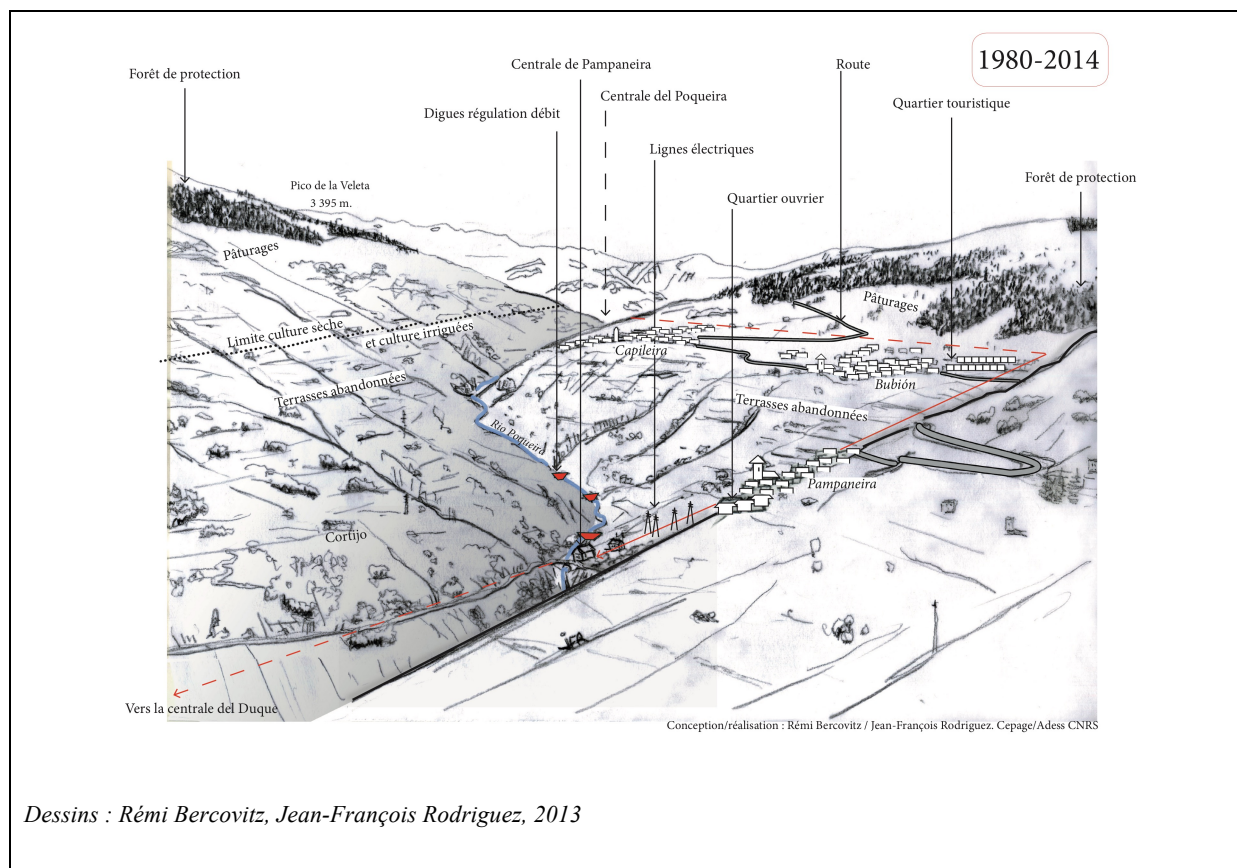
Situation paysagère : partie médiane de la vallée du rio Poqueira en versant sud de la Sierra Nevada (1 000-2 000 m).

Démarche et modalités d'observation paysagère : La vallée du rio Poqueira illustre parfaitement les interrelations, dont l'analyse a constitué le cœur même de cette recherche, entre exploitation de la ressource énergétique, développement touristique, politiques forestières et exploitation des ressources agropastorales. La disponibilité d'une ressource relativement abondante par rapport aux plaines des alentours a fait de l'eau un facteur clé dans le processus du peuplement et de l'occupation des Alpujarras (versant sud de Sierra Nevada) au cours des siècles. Le projet de construire un complexe de trois centrales « au fil de l'eau » date ici des années 1940, mais sa mise en œuvre s'étale jusqu'au début des années 1980 (centrale de Pampaneira en 1956, de Poqueira en 1957 et de del Duque, en 1981). L'aménagement hydroélectrique de la vallée participe dès ce moment d'une mutation territoriale globale, dont il est sans doute à la fois l'un des moteurs et l'une des conséquences. Cette mutation n'est pas seulement celle d'une vallée. Il faut l'envisager à l'échelle au moins régionale (essor touristique et balnéarisation/urbanisation de la Costa del Sol, notamment).

La démarche d'observation se base ici sur la mobilisation d'acquis de recherche et de matériaux existants pour construire une *lecture* des paysages à travers le prisme de l'histoire des relations des sociétés à la ressource énergétique. Cela revient à montrer comment les paysages nous parlent, en leur matérialité concrète et évolutive, mais aussi à travers les sentiments et les représentations qu'ils suscitent, de ce rapport entre société et énergie. La visite des centrales hydroélectriques, des infrastructures mises en place et des dispositifs mis en œuvre pour faire fonctionner le système de production de l'énergie constitue un volet important de l'observation. Les entretiens avec les acteurs locaux, en prise directe avec le territoire, affinent la connaissance. Le système de production énergétique devient ainsi simultanément le lieu et le moyen de l'observation. Une observation basée à la fois sur l'écoute et le regard, qui se déroule suivant une itinérance de visites, par moments en immersion dans le paysage, par moments déconnectée de celui-ci (visite de l'intérieur des centrales), bien qu'il soit toujours présent dans les discours qui y font sans arrêt référence. L'observation se fait en articulant phase d'immersion et phase de mise à distance, oscillant en cela entre le détail et le global, entre le discours et la matérialité. Elle permet par une interprétation paysagère construite sur l'interdisciplinarité de produire un schéma paysager de l'énergie qui clarifie l'organisation spatiale à un moment donné et permet de comprendre les dynamiques paysagères et territoriales.

Notre but a été de reconstituer, sur cette base, des *scénarios paysagers de l'énergie* rendant compte des interactions existant entre les évolutions paysagères, les différents modes d'exploitation de la ressource énergétique et les autres formes d'exploitation des territoires montagnards (agricole, forestière et touristique notamment). Sur le plan de la méthode, cela revient à individualiser des moments-clés qui correspondent à un état particulier des interactions entretenues entre ces différentes logiques d'exploitation des ressources et, donc, à un agencement particulier des formes paysagères induites dans l'espace. Nous nommerons « état-paysager » ces différentes inscriptions datées, dans le paysage, de la relation société/énergie. En ce sens, chaque état-paysager a une dimension à la fois temporelle et spatiale. Un scénario paysager est donc constitué d'une succession d'états-paysagers. Ils sont représentés ici par des blocs-diagrammes successifs.





Dessins : Rémi Bercovitz, Jean-François Rodriguez, 2013

Les informations obtenues peuvent être également calées sur des blocs-diagrammes ou des coupes paysagères qui offrent eux aussi une grille de lecture synthétique. Ces blocs et ces coupes, qui constituent les outils opérationnels du paysagiste, permettent de traiter de nombreuses données hétéroclites, provenant de diverses disciplines et représentant des échelles spatiales et temporelles différentes. Ici aussi les fondements se trouvent dans la géographie vidalienne qui a usé de l'image selon une large gamme de pratiques, depuis l'emploi peu réfléchi de la photographie à celui de blocs-diagrammes plus sophistiqués, mais dont l'usage est resté confiné à la géomorphologie (Robic, 1996, p. 359). Ces représentations graphiques offrent la possibilité de mettre en relation des formes d'aménagement et les regards portés sur ces formes (prise en compte des représentations différenciées portées sur les paysages). Elles présentent également l'avantage d'être d'une grande efficacité pour sensibiliser les acteurs et la population au caractère évolutif du paysage, dans le cadre d'entretiens semi-directifs ou de débats participatifs (Michelin, 2005). Le succès de ces représentations ne repose pas exclusivement sur le talent du dessinateur. Nos conclusions en ce domaine rejoignent celles énoncées par Isabelle Auricoste et d'Yves Michelin pour qui le « beau dessin », s'il possède un attrait indéniable, peut être difficilement remis en cause et, donc, ne pas ouvrir à la discussion (Auricoste, 2001 ; Michelin, 2005). En revanche, considérée comme un outil à construire ensemble, la représentation graphique possède un indéniable potentiel participatif (Henry, 2004, 2012 ; Planchat-Héry, 2008).

Il existe d'autres formes que l'écrit ou la représentation graphique pour organiser le croisement des données obtenues dans le cadre de la recherche interdisciplinaire ou de la recherche-action. Il s'agit notamment de vidéos qui peuvent également être utilisées pour coconstruire ces résultats avec les acteurs. Expérimentée dans le cadre de nos travaux de recherche, la vidéo permet de confronter regards et discours d'acteurs et d'habitants sur les paysages⁸. Elle permet de partager les interrogations qui existent sur l'avenir paysager d'un territoire. « Le film modifie les modes d'observation. L'image est exigeante sur le geste » (Jean-Pierre Deffontaines).

Encadré 3. Savanes et « Bas » du versant sous le vent (île de la Réunion) : observations paysagères, ethno-géographiques et médiation

Contexte : recherche-action « Les savanes du littoral sous le vent à La Réunion. Histoires et dynamiques, perceptions et pratiques, gestion et médiation » (2015-2017), projet coordonné par Serge Briffaud et financé par le Conservatoire du littoral et séminaire d'initiation à la pratique de la recherche scientifique financé par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer pour des étudiants-paysagistes.

Situation paysagère : Cap la Houssaye à Saint-Paul, et plateau de Bellevue à la Saline-les-Bains, également lieu de résidence de l'équipe d'étudiants et de chercheurs.

Démarche et modalités d'observation paysagère : Les paysages de savane littorale dans les Bas de l'Ouest à la Réunion sont au cœur d'un ensemble de dynamiques et de pratiques qui conduisent à questionner le devenir de ces lieux « périphériques » à la société réunionnaise. La recherche-action menée plus spécifiquement sur une partie de ces savanes entend aider à la mise en œuvre d'une gestion de ces espaces en mutation, qui sont à la fois terrain de reconquête végétale forte, terrain d'un élevage pastoral sursitaire et terrain de pratiques de plein air recherché par des habitants de plus en plus nombreux à fréquenter les lieux.

L'observation ici menée associe un groupe de chercheurs (dont certains ont déjà travaillé sur les savanes réunionnaises auparavant) et un groupe d'étudiants-paysagistes (niveau M2) dans le cadre d'un séminaire d'initiation aux méthodes et aux pratiques de la recherche en paysage. La démarche engagée est celle d'une observation en position « d'habitants de l'île », trois semaines durant, pour parcourir les paysages de savanes et aller à la rencontre de leurs usagers.

En matière de paysages, les observations panoramiques sont possibles et utiles pour replacer, à une certaine échelle et à certains niveaux d'information, l'organisation des savanes littorales entre elles dans l'espace urbanisé des Bas de l'Ouest, tout comme pour approcher les principales formations et dynamiques végétales (fortes) qui les caractérisent. Les modalités sont :

— l'exploration de terrain pour repérages et analyse géographique et reprises de vues photographiques (archive de recherches antérieures, fonds photographiques...);

— les observations diachroniques *in situ* : pour un certain nombre d'entre nous, ce programme de recherche coïncide à un retour sur le terrain 15 ans plus tard. Devant des dynamiques paysagères qui peuvent être très rapides dans ce contexte insulaire (urbanisation littorale, construction de la route des Tamarins, développement des cultures irriguées, abandon pastoral), les relevés de terrain (profils), les photographies d'alors constituent nos propres archives de recherche, pour se livrer à des analyses comparatives.

Pour autant, ce mode d'observation (par distanciation au paysage) et ce niveau d'observation (globalisant) est partiel tant une partie des pratiques et des aménagements des savanes (notamment pastorales, qu'ils soient anciens et actuels) demeurent masqués par les fourrés arbustifs en développement (les bwa, ou zépinards) et ne se livrent qu'à l'observation de détail, au cœur des savanes à partir de leur exploration pédestre. L'accompagnement des éleveurs et des riverains est de mise pour accéder aux aménagements signifiants (sentiers cabris, chemins savanes, aménagements spécifiques, arbres remarquables, etc.), mais aussi à leurs pratiques, à leurs savoirs et à leurs perceptions des lieux. Différentes modalités de rencontres, d'entretiens en action, et de recueils des savoirs et des perceptions des paysages sont mises en œuvre :

⁸ Voir par exemple le film réalisé en 2012 par Victor Belloc et Maxime Foucard, étudiants à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, dans le cadre d'un stage paysage à la DDT du Cantal (juillet 2012).

- parcours commentés avec les riverains des espaces de savane et les chercheurs-résidents ;
- observation ethnobotanique, fouilles anthracologiques et entretiens en situation ;
- observation des pratiques pastorales, entretien en action avec des éleveurs et palabres sur les zépinards aux heures chaudes, enregistrement sonore et vidéo.

Dispositif de rencontre des usagers de la savane. Ce dispositif plus spécifiquement monté et animé par les étudiants (quand bien même ils sont associés et mobilisés dans les autres modalités de recherche) consiste à créer un objet intermédiaire pour faciliter les contacts et les échanges avec les usages des savanes. En l'occurrence, il s'est agi de créer un microévénement par l'installation d'un parasol dans la savane, et d'une permanence des étudiants en différents lieux. Ce dispositif est devenu un objet spécifique dont les étudiants se sont servi pour rendre compte de leur démarche et plus largement des investigations engagées dans les savanes des bas de l'Ouest à travers un petit film (lien ci-dessous) à destination des Réunionnais et des partenaires locaux de la recherche en vue d'alimenter un processus plus large de médiation. Son ambition est de créer les conditions d'un partage d'objectif et de moyen de gestion des savanes littorales.

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=HtPxLtNrdq8>

L'observatoire de paysage pour une société réflexive : une médiation paysagère entre recherche et action

De fait, l'enjeu ne réside pas tant à observer *les* paysages qu'à utiliser *le* paysage comme un outil pour observer l'environnement, entendu comme complexe socioécologique inscrit dans la durée. De ce point de vue-là, l'observation du paysage participe à la construction d'une médiation paysagère entre une société et son environnement telle que nous l'avons définie plus haut. Le paysage est abordé comme un moyen pour penser une action fondée sur une relation réflexive aux processus socioécologiques qu'elle active et infléchit. Il s'agit notamment de répondre aux forts besoins qui existent dans le domaine de l'environnement en matière de réflexivité, ce à quoi les différentes pratiques d'observation peuvent répondre sans forcément tomber dans le réductionnisme (Piponnier, 2012). L'action environnementale se fonde en effet trop peu souvent sur une claire conscience de toute la complexité des transformations passées et en cours. À ce niveau, les observatoires ont un rôle à jouer en s'attachant notamment à considérer les formes paysagères comme résultat de processus environnementaux complexes sur lesquels la collectivité peut tenter, d'une manière ou d'une autre, d'exercer une action. L'objectif ici est de se donner les moyens d'une action adaptée.

Nous avons montré plus haut toute l'importance de l'observation directe du paysage pour replacer les environnements dans leurs dynamiques d'évolution. Cette approche peut être mise au service de l'anticipation et de l'exercice de prospective. L'objectif est, tout d'abord, de mettre en œuvre une observation des évolutions environnementales en insistant sur le poids des héritages, sur les effets-mémoires et sur les processus de construction et d'innovation. Il est, aussi, de forger les méthodes et les outils permettant d'en assurer le suivi et de mesurer l'efficacité des actions menées dans ces domaines, voire de tester des solutions innovantes. Il est, enfin, de construire une observation, qui ne soit pas seulement fondée sur la matérialité des environnements et des paysages, mais qui prenne également en compte les représentations sociales, les attentes et les sensibilités des acteurs et des populations. L'enjeu est bien de faire de l'observation un outil réflexif pour l'action et un moyen de fédérer les acteurs, ce qui

amène, là encore, à dépasser un modèle d'observatoire tourné exclusivement vers le recueil de données utiles à la connaissance ou vers la sensibilisation.

Conçue de cette façon, l'observation est en effet susceptible de jouer un rôle crucial dans la construction des discours et des pratiques des acteurs ou dans la façon dont les habitants appréhendent leur lieu de vie. Analyser les pratiques sociospatiales et les controverses environnementales ou territoriales associées apparaît de ce point de vue comme particulièrement heuristique puisque chacun, qu'il soit scientifique, acteur ou habitant, porte une vision spécifique du monde et des lieux héritée de traditions esthétiques et d'expériences pratiques. L'enjeu est notamment de tenir compte, dans le domaine de l'action, des décalages existant entre les représentations culturelles et les pratiques sociales (Davasse et *al.*, 2012).

Envisagé de cette façon, l'observatoire du paysage devient l'outil d'une action orientée en direction d'une mise en cohérence du paysage visible avec les représentations dont il fait l'objet. Il s'agit donc de se doter de moyens d'agir pour la qualité des paysages sur la base d'une réelle connaissance des valeurs culturelles et des représentations portées par les acteurs et les habitants concernés. Cela revient à se servir du paysage pour agir sur les fonctionnements sociaux, économiques et écologiques à l'origine des formes paysagères et pour les (re)penser en fonction des attentes, des aspirations et des valeurs portées par les populations.

Une interface se dessine alors entre deux champs habituellement dissociés, où l'enjeu consiste, en croisant les regards sur des objets complexes, à mettre en œuvre une approche qui soit à la fois axée sur la compréhension des phénomènes et orientée vers l'action. L'objectif, au final, est proposer une politique du paysage » qui mette en débat les liens noués localement entre une société et son environnement et permette l'émergence d'un projet de territoire durable. Tout cela amène à prendre de la distance avec l'Observatoire photographique national du paysage du ministère de l'Écologie qui fait référence à l'heure actuelle en ce domaine. Depuis 1991, le ministère de l'Écologie gère un Observatoire du paysage « dans l'objectif de constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage ». Aujourd'hui 866 points de vue jalonnent 19 itinéraires photographiques, créés et gérés en partenariat avec des collectivités locales. Ces itinéraires, parcours dans l'espace et le temps du paysage, sont des projets de photographes qui ouvrent des fenêtres sur la réalité des paysages, qui nous tendent des miroirs, qui interpellent sur des politiques du paysage. Les démarches mises en œuvre dans le cadre de cet Observatoire montrent les limites d'une approche exclusivement photographique de l'observation paysagère, mais aussi et surtout les difficultés liées à l'absence d'une problématisation clairement exprimée de cette observation (Métailié, 1997 ; Briffaud, 1999 ; Michelin, 2009). Deux colloques consacrés à dresser le bilan de l'expérience de l'Observatoire national ont clairement fait ressortir la difficulté qu'éprouvent les acteurs des politiques à se saisir des résultats obtenus pour en faire un support d'action⁹.

⁹ « Itinéraires croisés », rencontres de l'Observatoire photographique du paysage, Rochefort, 24-25 septembre 1999 ; « L'observation photographique au service des politiques du paysage », colloque européen, Paris, 13-14 novembre 2008.

La question principale que pose toute méthode photographique mise au service de la connaissance des changements paysagers est celle du choix des paysages photographiés. Ce choix doit, de notre point de vue, relever d'un processus impliquant des démarches de recherche et des processus de concertation au sein de l'institution créatrice de l'observatoire, ainsi qu'avec les populations et décideurs concernés en application de la Convention européenne du paysage (Olwig, 2007). Ce choix est par ailleurs inséparable d'un projet porté par la même institution, projet dont la nature doit être d'emblée clairement précisée. Or, l'Observatoire national s'en est quant à lui remis à l'œil du photographe-artiste, convié à choisir lui-même ses « Itinéraires photographiques », sans se poser suffisamment, tout au moins dans un premier temps, le problème du pourquoi de ces photos, ni des conditions de leur interprétation et de leur appropriation par les acteurs et les habitants. La réflexion sur le choix des sites, qui est le moment où l'implication des différents acteurs associés à l'Observatoire devrait être assurée, a été ici quasiment occultée. Tel qu'il a été conçu, l'Observatoire national suggère une assimilation de la question du paysage à celle du visible, alors qu'il ne devrait être qu'une entrée pour une action visant ce qui détermine cette apparence perceptible. Connaître le paysage et ses changements suppose, on l'a vu, d'associer la photographie à d'autres démarches qui permettent d'accéder aux déterminants des mutations observables et de saisir les représentations sociales dans leur diversité.

Au centre de la réflexion se trouve, une fois encore, la question du temps et des temporalités de l'environnement et de l'action en ce domaine. L'enjeu ici est de prendre le temps de construire une représentation collective du devenir de l'environnement et des paysages concernés et, sur ces bases, de mettre en place des politiques adaptées. En s'intéressant à la dimension temporelle des phénomènes, les observatoires du paysage sont porteurs, tout au moins potentiellement, d'une remise en cause de la *spatialité* héritée des politiques publiques dans le domaine du patrimoine et de la planification urbaine et territoriale et des pratiques de zonage qui en découlent. Il n'y a qu'à voir, sur ce sujet, la tendance marquée des politiques du paysage à considérer la délimitation d'unités paysagères homogènes comme le fondement de toute action en la matière et, quasiment, comme une fin en soi (*cf.* les atlas départementaux ou régionaux de paysage en France dont la réalisation va être relancée par la récente loi Biodiversité et Paysage¹⁰). Cela pose la question des délimitations, formes de discrimination qui rassurent les décideurs territoriaux sur la base d'une géographie « maniaque du découpage et de la limite » alors que le rapport des sociétés à leur environnement fait plus appel au « fondu enchaîné » et aux réarrangements permanents (Retaillé, 2009).

* *

*

Telle que nous la concevons, l'observation paysagère repose sur un travail de terrain demandant du ou des observateurs une implication à travers les différentes échelles de perception et nécessitant un accès aux complexes socioécologiques sous-jacents. Elle relève en cela d'une *construction collective*, intégrant les savoirs, les savoir-faire, les représentations et les pratiques de tous les acteurs concernés. Elle se fonde sur l'hypothèse que peut exister un

¹⁰ Voir sur ce sujet : *Les Atlas de paysage. Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages*, édité par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en 2015, disponible à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Methode_Atlas_des_paysages_2015-francais_version_web_cle7f9e61.pdf.

observateur-acteur réflexif, capable de penser et de concevoir ses actions en toute connaissance des effets qu'elles occasionnent sur les processus territoriaux et environnementaux. L'observation/interprétation des paysages est considérée comme un moyen d'accéder au fonctionnement de l'environnement, entendu comme un complexe socioécologique inscrit dans la durée. L'enjeu est notamment de dépasser le traditionnel clivage entre *spectateur* et *acteur* du paysage et de placer l'ensemble des acteurs contemporains face à une histoire des modes d'action sur les territoires et de leurs fondements culturels, afin de créer les conditions d'une *délibération* permettant l'émergence de valeurs partageables, à la base d'une réflexion sur le développement durable des territoires. Considérée de cette façon, l'observation paysagère peut être un *outil de partage*. Il permet le recueil des savoirs de chacun sur les paysages, mais aussi le partage au sens de l'échange de points de vue et de la participation au débat. *Visible par tous et accessible à tous*, le paysage se présente ainsi comme un support privilégié pour mettre en discussion les liens noués localement entre une société et son environnement et pour servir, plus largement, de support à un débat sur la qualité de vie et le devenir des territoires.

C'est en tenant compte de l'ensemble de ces paramètres qu'un *observatoire du paysage* peut être un moyen de penser, dans la durée, l'action dans les situations d'incertitude dans lesquelles sont aujourd'hui placés les scientifiques et les acteurs du fait de la crise environnementale. Il constitue en effet résolument un de ces dispositifs qui autorisent des pratiques réflexives indispensables au passage d'un pilotage *a priori* à un pilotage par les conséquences (Berdoulay et Soubeyran, 2012). Reste à convaincre les décideurs que l'expression « habitante » n'est pas si dangereuse que cela, qu'elle ne remet pas en cause leur légitimité et qu'elle peut être un outil puissant pour un développement durable du territoire (Michelin, 2009).

Références bibliographiques

d'Angio, R., Au secours le paysage revient !, *L'information géographique*, vol. 61, n°3, 1997, pp. 122-128

Auricoste, I., « Le paysage et la réappropriation des territoires », dans *Patrimoine et paysages culturels*, actes du colloque de Saint-Émilion (30 mai-1^{er} juin 2001), Bordeaux, Éditions Confluences, 2001, p. 65-69

Bercovitz, R., « Paysage, médiation paysagère et "bon état écologique" de la haute vallée de la Sèvre niortaise (XVIIIe-XXIe siècle). Mener une enquête historique pour fonder un projet partagé », thèse de doctorat de géographie humaine, université de Bordeaux-Montaigne, 2015.

Berdoulay, V., et Soubeyran, O., « Pratiques réflexives en aménagement pour une adaptation aux changements environnementaux », *L'Espace géographique*, n° 2, 2012, p. 169-180.

Davasse B., Henry D. et Rodriguez J.-F., 2016, Retour au terrain ! Nouvelles pratiques en observation de paysage pour une médiation paysagère entre recherche et action, *Projets de paysage*, n°15

Bertrand, G., « Les géographes français et leurs paysages », *Annales de géographie*, 93/516, 1984, p. 218-229.

Besse, J.-M., « Fonder l'étude des paysages : John Brinckerhoff Jackson face à la géographie humaine française », *L'Espace géographique*, vol. 45, n°3, 2016, p. 195-210

Besse, J.-M., « Le paysage entre le politique et le vernaculaire. Réflexions à partir de John Brinckerhoff Jackson », *Arches*, n° 6, 2003, p. 9-27.

Besse, J.-M., *Voir la terre. Six essais sur le paysage et la géographie*, Arles, Actes Sud, 2000.

Bigando, E., « De l'usage de la *photo elicitation interview* pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeo : European Journal of Geography*, mai 2013, URL : <http://cybergeo.revues.org/25919>.

Bigando, E., « La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la basse vallée de l'Isle) », thèse de doctorat de géographie humaine, université de Bordeaux III, 2006.

Bouillon F. et Monnet J., « L'observation et ses angles : au cœur des rapports entre les chercheurs et leurs objets », *Espaces et sociétés*, n° 164-165, 2016, p. 9-17.

Briffaud S., « Le paysage, le regard et le temps. Enquête historique et géographique sur l'empaysagement des espaces et des sociétés », *dossier pour l'habilitation à diriger des recherches en géographie*, université de Bordeaux Montaigne, 2013.

Briffaud S., « Quel paysage pour les paysagistes ? Un retour sur l'expérience de l'École du paysage de Bordeaux », dans Bertrand, G. et Briffaud S. (dir.), *Le Paysage. Retour d'expériences entre recherche et projet*, Les rencontres de l'abbaye d'Arthous, Mont-de-Marsan, Conseil général des Landes, 2011, p.

Briffaud, S., « Enjeux et problèmes de la représentation du changement paysager », dans « Itinéraires croisés. Actes des rencontres de l'Observatoire photographique du paysage, les 24 et 25 septembre 1999 à Rochefort, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement/ville de Rochefort/région Poitou-Charentes, 1999, p. 59-67.

Briffaud, S., et Davasse, B., « Du bon usage du passé des paysages. Récits paysagers et durabilité dans trois sites viticoles européens du patrimoine mondial (Tokaj, Saint-Émilion, Cinque Terre) », dans Luginbühl, Y. et Terrasson, D. (dir.), *Paysage et Développement durable*, Versailles, éditions Quæ, 2012, p. 171-183.

Brunet, R., « Analyse des paysages et sémiologie. Éléments pour un débat », *Espace géographique*, vol. 3, n°2, 1974, p. 120-126.

Calbérac, Y., « Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle », thèse de doctorat de géographie, université Lumière-Lyon II, 2010.

Carré J., « Le temps des paysages. Évolutions paysagères et gestion durable des territoires en montagne pyrénéenne (hautes vallées du Gave de Pau et du Vicdessos) », thèse de doctorat de géographie et aménagement, université de Toulouse II, 2010.

Davasse, B., « La trace des temps. Les complexes socioécologiques au prisme du paysage. Pour une géographie de l'environnement impliquée », habilitation à diriger des recherches en géographie et aménagement, université Toulouse-Jean Jaurès, 2014.

Davasse B., « La gestion sociale des ressources naturelles dans les espaces sylvo-pastoraux des Pyrénées de l'Est (du Moyen Âge au siècle actuel), dans Beck, C., Lugunbühl, Y., Muxart, T. (dir.), *Temps et Espaces des crises de l'environnement*, Versailles, éditions Quæ, 2006, p. 211-225

Davasse, B., Briffaud, S., Carré, J., Henry, D., Rodriguez, J.-F., « L'observation environnementale au prisme du paysage. Dynamiques paysagères, actions territoriales et représentations sociospatiales contemporaines dans le territoire de l'OHM Pyrénées-Haut Vicdessos, *Sud-Ouest-Européen*, n° 33, 2012, p. 57-68.

Deffontaines, J.-P. et Caron, P., « L'observation visuelle. Regards croisés d'un agronome et d'un géographe », *Natures Sciences Sociétés*, 2007, n° 15, p. 69-76.

Deffontaines, J.-P., « Du paysage comme moyen de connaissance de l'activité agricole à l'activité agricole comme moyen de production du paysage. Un point de vue d'agronome », *Compte-Rendu de l'Académie d'agriculture de France*, n°4, 1996, p. 57-69.

Deffontaines, J.-P., « Dynamique physiognomique d'un paysage rural. Essai de modélisation de la composante agricole », *Cahiers Agricultures*, vol. 4, n°6, 1995, p. 434-439.

Deffontaines, J.-P., « Étude de l'activité agricole et analyse du paysage », *Espace géographique*, vol. 14, n°1, 1985, p. 37-47.

Ginzburg, C., *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989.

Henry, D., « "Entre-tenir la montagne" : paysage et ethnogéographie du travail des éleveurs en montagne pyrénéenne : hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust », thèse de doctorat de géographie et aménagement, 2012, université de Toulouse II.

Henry, D., « Un voyage paysagiste en agriculture », *Revue d'Auvergne*, 571, 2004, p. 115-131.

Ingold, T. *The perception of the environment : essays on livelihood, dwelling and skill*, London, Routledge, 2000.

Jackson, J. B., *Discovering the Vernacular Landscape*, New Haven, Yale University Press, 1984 ; *À la découverte du paysage vernaculaire*, Arles, Actes Sud, 2003.

Lacoste, Y., « Pourquoi Hérodote ? Crise de la géographie et géographie de la crise », *Hérodote*, n°1 1976, p. 8-62.

Lizet, B., et Ravignan, F. de, *Comprendre un paysage : guide pratique de recherche*, Paris, Inra Éditions, 1987.

Métailié, J.-P., « La photo-géographie et l'histoire du paysage », *Séquences paysages. Revue de l'Observatoire photographique du paysage*, Paris, ministère de l'Environnement/Hazan, n° 1, 1997, p. 91-95.

Davasse B., Henry D. et Rodriguez J.-F., 2016, Retour au terrain ! Nouvelles pratiques en observation de paysage pour une médiation paysagère entre recherche et action, *Projets de paysage*, n°15

Métaillié, J.-P., « Photographie et histoire du paysage : un exemple dans les Pyrénées luchonnaises », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 57, n°2, 1986, p. 179-208.

Michelin, Y., « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement », dans *L'observation photographique au service des politiques du paysage*, Actes du colloque européen. Jeudi 13 et vendredi 14 novembre 2008, Paris, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, 2009, p. 138-141.

Michelin, Y., « L'approche sémiologique au service de la mise en évidence du lien produit agricole-paysage : l'exemple de l'AOC Saint-Nectaire », *Nouveaux actes sémiotiques*, 2008, URL : <http://epublications.unilim.fr/revues/as/3409>.

Michelin, Y., « Le paysage dans un projet de territoire : quelques pistes pour une démarche de médiation paysagère », dans Droz, Y. et Miéville-Ott, V. (dir.), *La Polyphonie du paysage*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, p. 143-177.

Michelin, Y. et Joliveau, T., « Le paysage au service de démarches participatives et prospectives de développement local : enseignements d'expériences de recherche-action conduites dans le Massif central », *Revue d'Auvergne*, n°571, 2005, p. 233-262.

Sardan, J.-P., O. de, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n°1, 1995, p. 71-109.

Olwig, K. R., "The practice of landscape « conventions » and the just landscape : the case of the European Landscape Convention", *Landscape research*, vol. 32, n°5, 2007, p. 579-594.

Piponnier A., « Les observatoires et l'observation », *Communication & langages*, n°171, 2012, p. 19-28.

Planchat-Héry, C., « Les outils graphiques paysagers, révélateurs des enjeux agricoles dans un Plan local d'urbanisme », *Noirois. Environnement, aménagement, société*, n° 209, 2008/4, mis en ligne en mars 2011, p. 109-125, URL : <http://noirois.revues.org/2679>.

Retailé, D., « Au terrain, un apprentissage », *L'Information géographique*, vol. 74, n°1, 2010, p. 84-96.

Retailé, D., « Malaise dans la géographie, l'espace est mobile », dans Vanier, M. (dir.), *Territoires, Territorialités, Territorialisations. Controverse et perspective*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 97-114.

Robic, M. C., « Construire une "vue raisonnée" du monde : l'institutionnalisation de la géographie », dans Lecoq, D. et Chambard, A. (dir.), *Terre à découvrir, Terres à parcourir. Exploration et connaissance du monde XIIIe-XIXe siècles*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 344-368.

Robic, M.-C. (dir.), *Du milieu à l'environnement : pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, 1992.

Rodriguez, J.-F. et Hirtz S., « Paysages de l'hydroélectricité, tourisme et protection de la nature en haute montagne : le Valais suisse », *Projets de paysage*, n° 10, septembre 2014, URL :

http://www.projetsdepaysage.fr/fr/paysages_de_l_hydroelectricite_tourisme_et_protection_de_la_nature_en_haute_montagne_le_valais_suisse.

Roncayolo, M., « Le paysage du savant », dans Beaume, C., Cachin, F., Duby, G., Nora, P. (dir.), *Les Lieux de mémoire. La nation*, Paris, Gallimard, 1986, p.. 2937-2974.

Schafer, R. M., *Le Paysage sonore*, Paris, Lattès, 1981.

Woloszyn, P., « Du paysage sonore aux sonotopes. Territorialisation du sonore et construction identitaire d'un quartier d'habitat social », *Communications*, vol. 90, n°1, 2012, p. 53-62.